

Metz, le 20 juin 2023

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau – Délégation Territoriale de
Sarreguemines

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Pascal RIDGEN
Tél : 03 87 28 30 80
E-mail : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr

Société BLUE AMENAGEMENT
Représentée par M. Julien CADOUX, Gérant
7 rue Georges Bernanos
57050 METZ

OBJET : Dossier Loi sur l'eau – Rejet des eaux pluviales et construction d'un ouvrage de franchissement sur un cours d'eau – lotissement Domaine St Pierre à FLORANGE

Courrier de non opposition

RÉF. : Enregistrement par téléprocédure sur Service-Public.fr

P.J. : 1 fiche récapitulative et descriptive du IOTA

Monsieur,

J'accuse réception de la version dématérialisée du dossier de déclaration réactualisé, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), déposé par votre mandataire, le bureau en infrastructures et VRD C-K Infra de YUTZ, concernant le projet :

- **Rejet des eaux pluviales et construction d'un ouvrage de franchissement sur cours d'eau du projet de création d'un lotissement de 40 lots dénommé "Domaine Saint-Pierre" à FLORANGE**

Après instruction de votre dossier de déclaration conformément aux articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de l'environnement, pour lequel un nouveau récépissé vous a été délivré lors de l'enregistrement du dossier en téléprocédure sur Service-Public.fr en date du 16 juin 2023 sous le n° DIOTA-230616-140721-675-011, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Le descriptif sommaire de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de quatre mois, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyen" par le site internet <https://citoyens.telerecours.fr>.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de 57190 FLORANGE où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,


Céline DELLINGER

Copie : M. le Maire de la Ville de Florange pour affichage
du récépissé de déclaration et du présent courrier